

**ANALYSE DES TENDANCES ET CONFIGURATIONS DE LA CRIMINALITÉ AU QUÉBEC
À L'AIDE D'UN INDICE DE GRAVITÉ DE LA CRIMINALITÉ**

-Jean-Philippe Goupil-

Objectif : Ce mémoire avait pour objectif de tester l'utilité du nouvel outil développé par Statistique Canada qui procure un index de « gravité de la criminalité » dans lequel chaque crime est pondéré par son score de gravité (basé sur les décisions sentencielles moyennes au Canada de 2002 à 2007 pour chaque forme de crime).

Méthodologie : D'abord, nous avons comparé les tendances de la criminalité au Québec de 1977 à 2008 selon la manière traditionnelle (taux pour 100 000 habitants) et selon l'indice de gravité de la criminalité pour la criminalité globale, les crimes sans violence et les crimes violents. Ensuite, nous avons comparé l'ordonnement des 50 villes et MRC les plus peuplées en 2008 au Québec selon chacune des mesures.

Résultats : Nos analyses montrent que l'indice de gravité s'avère une mesure utile pour dresser un portrait plus juste des tendances des crimes violents d'une année à l'autre. Plus exactement, l'indice de gravité montre que le taux de crimes violents est demeuré stable de 1977 à 1992 contrairement à l'image fournie par le taux traditionnel qui montre plutôt une montée fulgurante durant cette période. L'indice de gravité peut également être utile à l'égard des crimes violents pour comparer plus adéquatement les territoires entre eux afin d'établir ceux qui présentent une criminalité plus grave. Cependant, à l'égard de la criminalité globale et des crimes sans violence, l'indice de gravité n'est d'aucune utilité et présente la même lecture de la criminalité que la mesure traditionnelle. Cela s'explique par le fait que ce sont toujours les mêmes infractions (crimes contre la propriété) qui contribuent majoritairement à chacune des deux mesures de la criminalité.

Mots-clés : Analyse de criminalité, tendances de criminalité, gravité des crimes, indice de gravité.